



THÈME CLÉ

mfe rejette le train de mesures du Conseil fédéral visant à freiner la hausse des coûts

Dans l'organisation d'un système de santé financièrement viable, le Conseil fédéral considère que la médecine de famille a un rôle central à jouer.

Toutefois, mfe rejette les propositions de révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie du Conseil fédéral (mesures visant à freiner la hausse des coûts – Zevolet) dans sa réponse à la consultation. Les réformes proposées ne renforceraient pas durablement la médecine de famille et de l'enfance et ne réduiraient aucunement les coûts de manière judicieuse.

Les médecins de famille et de l'enfance peuvent résoudre 94,3% des

problèmes de santé

Une étude menée par l'Institut pour la médecine de famille de Zurich révèle que 94,3% des problèmes de santé peuvent être traités au cabinet du médecin de famille – de manière autonome, complète et économique, même dans des situations complexes. Cela signifie que seuls 5,7% des problèmes de santé nécessitent l'intervention d'un spécialiste ou une consultation à l'hôpital. À cela s'ajoute le fait

que les médecins de premier recours ne génèrent que 7,9% des coûts de santé (bulletin de l'Obsan 2016/1). En bref, avec une médecine de base solide, on peut éviter des examens et des traitements inutiles, améliorer la qualité de la prise en charge et stabiliser en même temps les coûts de santé.

mfe doute fortement des effets sur le long terme des propositions du Conseil fédéral. Elles sont en effet mal orientées, raison pour laquelle mfe les

rejette. Avec des mesures soi-disant simples, le Conseil fédéral intervient dans un système de santé extrêmement complexe et met ainsi en péril des approches établies comme le modèle du médecin de famille ou les réseaux de médecins de premier recours.

Autor: Philippe Luchsinger, Président